



Communiqué de presse



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
6 décembre 2019

Signature de la convention de financement relative au projet de liaison cyclable de Bas-Pays à Montauban

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, a signé, ce vendredi 6 décembre 2019, avec Brigitte Barèges, présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand-Montauban, la convention de financement relative au projet de liaison cyclable de Bas-Pays à Montauban.

Cette convention a pour objet la création d'une liaison cyclable à travers la ZAC de Bas-Pays. Le projet consiste en la réalisation d'une voie de cheminements doux comprenant une voie cycles et une voie piétons distinctes. Ces aménagements constituent une tranche d'un projet global d'aménagement d'une coulée verte paysagère.

Cette liaison radiale organise les mobilités actives dans de bonnes conditions entre zones d'emploi, d'habitat, des établissements d'enseignement et de formation, et permet de mieux desservir les pôles d'échanges multimodaux.

Contacts Presse

Marie LATREILLE DE
FOZIERES
☎ 06.45.89.72.16
☎ 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU
☎ 07.85.02.55.71
☎ 05.34.45.38.31

communication@occitanie.gouv.fr

1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

La convention s'inscrit dans le cadre du premier appel à projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables » lancé par l'État en décembre 2018 visant à soutenir le déploiement d'itinéraires cyclables structurants dans tous les territoires, urbains et ruraux. Le fonds a été doté pour l'année 2019 de 50 millions d'euros. Ce montant sera reconduit en 2020.

Lauréate de l'appel à projets, la Communauté d'Agglomération du Grand-Montauban bénéficiera ainsi d'une aide de l'Etat de 278 000 euros.

Cet appel à projets marque la volonté de l'État de s'engager pour la première fois, financièrement, aux côtés des collectivités locales dans leurs investissements en faveur du vélo.

Pour accompagner et encourager les Français à choisir plus régulièrement le vélo comme mode de transport au quotidien, le Gouvernement a lancé en 2018 le plan vélo et mobilités actives qui prévoit de consacrer 350 millions d'euros de soutien public sur 7 ans. Cet engagement d'un niveau sans précédent permettra d'accompagner les collectivités dans les aménagements visant à résorber les discontinuités (rochades urbaines, voies ferrées, etc.) qui génèrent un inconfort important dans le parcours des cyclistes.

Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de
presse à l'adresse
suivante :

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués>

